

ASSEMBLEE GENERALE 2009 DES ABRIS DU MARIN

L'Assemblée générale 2009 de l'Association des Abris du Marin s'est tenue le 8 juin 2010, à partir de 17h00 à l'Abri du Marin du Guilvinec en présence de madame Hélène Tanguy maire du Guilvinec et de M David Chevrier maire de Treffiagat. Mme Annick Le Loch députée, adhérente de notre association, s'est excusée.

Etaient présents :

M. Roger Guillamet, Président,
M. Simon Le Rhun, Président d'Honneur,
M. René Bernard, Secrétaire,
M. Philippe de Séverac,
Mme Simone Tanguy,
Mme Paulette Gonidec Trésorière,
M. Pierre Jean Berrou,
Mme Anne Simon, représentant le Service Social Maritime ,
M. Louis Cozic,
M. Maurice le Saout,
M. Yves Plouhinec.
8 adhérents

Représentés ou excusés :

M. l'AAM Xavier Prud'hon, chef du Service des Affaires Maritimes du Guilvinec.
M le Directeur de l'Etablissement National des Invalides de la Marine,
M. l'Inspecteur Général des Services des Affaires Maritimes,
M le président de l'Association de Gestion des Institutions Sociales Maritimes,
M. Jacques Schirmann, président de la Fédération des Pensionnés de la Marine Marchande,
M. Armel Le Strat,

31 pouvoirs ont été reçus : Roger Guillamet 11 (3 retenus) ; Simon Le Rhun 5 (3 retenus) ; Philippe de Severac 3 ; René Bernard 3 ; Paulette Gonidec 3 : Simone Tanguy 3 ; Yves Plouhinec 3.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre l'Assemblée Générale et remercie les adhérents présents.

1-rapport moral et d'activité :

En 2009 l'association des Abris du Marin a apporté son aide à 63 familles pour un montant de 28052,90 euros

Le nombre des dossiers étudiés en 2009 a augmenté notablement. Si nous avons pu faire un effort pour satisfaire toutes les demandes présentées, il est évident que nous ne

pourrons pas continuer ainsi en 2010. Nous devons faire des choix si des ressources supplémentaires ne sont pas trouvées.

Le Service Social Maritime est devenu membre de notre conseil d'administration et a été présent lors des CA du 22 juin et du 30 novembre. L'instruction des dossiers par les professionnels bien au fait de la situation sociale et matérielle de la population maritime a permis une approche dynamique des dossiers présentés et leur concours apprécié a sa juste valeur.. L'étape suivante pourrait être de leur demander de présenter les demandes d'aides, en tenant compte de l'esprit et des priorités de notre association.

Les revenus attendus des placements financiers ne peuvent évoluer qu'à la marge. L'augmentation de nos ressources passe donc par un accroissement du nombre de nos adhérents. Le président a pris contact avec de nombreuses collectivités territoriales. Les conseils régionaux, les conseils généraux du littoral et toutes les communes du littoral finistérien ont été sollicités pour adhérer à notre association.

Deux membres du Conseil d'Administration ont donné leur démission. Qu'ils soient remerciés pour le travail effectué au cours de leurs mandats. Monsieur Yves Plouhinec notre trésorier ayant souhaité quitter ses fonctions et son remplaçant monsieur Joseph Coïc ayant démissionné pour des raisons personnelles, madame Paulette Gonidec a accepté d'exercer provisoirement cette fonction.

Le président a rencontré des représentants de l'Oeuvre du Marin Breton. Comme nous, ils souhaitent que les deux associations qui ont le même fondateur, se rapprochent. En 2010, en plus des prêts sans intérêt, ils ont l'intention d'accorder des aides directes aux familles de marins en difficulté. Cette nouvelle orientation pourrait nous aider à résoudre en partie les difficultés que nous allons rencontrer dans la satisfaction des besoins qui nous seront exprimés.

Nous avons apporté notre soutien actif à tous ceux qui travaillent à la prévention des conduites addictives dans le milieu de la pêche en particulier auprès des jeunes du Lycée Professionnel Maritime.

En 2010 nous continuerons notre action en faveur des familles de marins en difficulté. Nous essaierons aussi d'augmenter le nombre de nos adhérents afin d'accroître nos ressources. Le rapprochement avec nos amis de l'Oeuvre du Marin Breton sera poursuivi.

Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.

2-rapport financier

Compte de résultat 2009

Opérations	Dépenses	Recettes
Adhésions, dons		5 540,00 €
Produits Financiers		
Valorisation valeur SCPI		4 715,00 €
Placements à terme		3500,00 €
SCPI		5972,63 €
Compte épargne		831,27 €
Dons frais de déplacement		249,18 €
Virement compte épargne		
Aide aux familles	28 052,90 €	
Dépenses diverses		
Frais de déplacement	249,18 €	
Divers	715,02 €	
Cotisations	42,40 €	
Frais bancaires	24,58 €	
Assurance	125,00 €	

Total	29 209,08 €	20 808,08 €
--------------	--------------------	--------------------

Résultat		-8 401,00 €
-----------------	--	--------------------

BILAN 2009

	01/01 /2012	31/12/12
Compte courant	9 232,85 €	6 285,58 €
Compte épargne	48 753,45 €	38 584,72 €
Placement à terme	100 000,00 €	100 000,00 €
Parts SCPI	107 295,00 €	112 010,00 €
Total	265 281,30 €	256 880,30 €
Résultat		-8 401,00 €

Diminution de l'avoir en fin d'année dûe à l'augmentation importante du nombre de dossiers traités et des aides accordées en 2009

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

3-élection au conseil d'administration

Un tiers du conseil d'administration est renouvelable. Se représentent : M Roger Guillamet, M Yves Plouhinec, Mme Simone Tanguy, Mme Paulette Gonidec. Le conseil d'administration propose aussi la candidature de Mme Eliane Nazet qui se présente à l'assemblée. **Les 5 candidats sont élus à l'unanimité.**

4-divers

Le Docteur Paris, Médecin des Gens de Mer aux affaires maritimes du Guilvinec, invité à notre AG, relate son action pour la prévention et la lutte contre les conduites addictives en particulier pour la drogue.

Elle s'exerce localement d'une part au Lycée Maritime et d'autre part vers les professionnels. La taille du lycée permet un contact humain et fructueux entre l'encadrement de l'école, les élèves et le médecin. Sur ce plan la prévention donne de bons résultats. Avec les professionnels le contact est différent, basé sur la confiance réciproque. Les patrons des chalutiers pêche au large sont sensibles au problème et une grande majorité a accepté volontairement de se faire dépister. Pour les équipages, les tests ne sont proposés qu'aux marins volontaires. L'aide apportée par les Abris du Marin en particulier pour l'achat de tests permet cette action.

Concernant l'alcool, d'une façon empirique, on peut dire que 50% des navires du Guilvinec sont « secs » et que sur les navires où les équipages sont stables on connaît moins d'accidents.

En octobre prochain une thèse va être présentée par un jeune médecin à la Faculté de médecine de Brest sur les problèmes posés par la consommation de drogues à la pêche. Toutefois cette action locale positive ne semble n'avoir pas eu malheureusement de suite au niveau national. On ne peut que le regretter.

La séance est levée à 18h30

Le président
Roger Guillamet

Le secrétaire
René Bernard

DEUXIEME CONSEIL D'ADMINISTRATION du 8 juin 2010

A la suite de l'élection des membres du conseil d'administration par l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni à 18h35 pour élire le bureau de l'association.

Sont élus à l'unanimité
M Roger Guillamet : président
M René Bernard : secrétaire
Mme Eliane Nazet : trésorière
Secrétaire adjoint : Pierre Jean Berrou

La séance est levée à 18h45.

Le président
Roger Guillamet

Le secrétaire
René Bernard